

## agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Sciences sanitaires et sociales

## de l'Université Paul Valéry Montpellier 3

Vague E - 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



# agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 20061,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

## Evaluation des diplômes Licences - Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie: Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention: Sciences sanitaires et sociales

Domaine: Sciences humaines et sociales

Demande: S3LI150009282

### Périmètre de la formation

• Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Paul-Valéry - Montpellier 3, route de Mende, 34990 Montpellier.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

### Présentation de la mention

La licence mention *Sciences sanitaires et sociales* est dispensée uniquement en troisième année de licence. Cette formation est la seule de ce type à l'Université Paul-Valéry - Montpellier 3 et dans la Région Languedoc-Roussillon. A travers des enseignements pluridisciplinaires, elle permet aux étudiants de se familiariser avec les politiques de santé et l'ingénierie sanitaire et sociale en relation avec le territoire. La formation admet notamment des étudiants venant du secteur sanitaire et social. Les débouchés naturels de cette formation sont orientés soit vers le master de l'établissement, mention *Ingénierie et gestion des territoires*, spécialité *Santé et territoires*, soit vers la préparation des concours de la fonction publique et territoriale.

### Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

Cette formation est bien structurée avec une architecture qui repose sur les champs de la réalité des secteurs professionnels concernés locaux et régionaux.

Les enseignements en relation avec les besoins professionnels sur le secteur de la santé et du sanitaire et social sont clairement identifiés. Un partenariat existe entre la formation et les professionnels et institutions locaux du secteur. Les enseignements abordent tous les champs du social : problématique des territoires, politiques de santé,

handicap, psychologie sociale, vieillissement, identités collectives et individuelles, etc. Des cours de méthodologie d'enquête à partir des méthodes des sciences sociales (ethnologie, sociologie...) sont dispensés. Les langues vivantes et les enseignements d'informatique sont bien présents, mais le dossier ne comporte pas d'informations concernant la préparation au TOEIC (certification en langue anglaise) et C2i (certification en informatique), ni sur l'usage des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

La découverte des champs professionnels est assurée pour 6 ECTS. 10 professionnels interviennent dans la mention (pour 277,25h) et 78h sont consacrées à la préparation de la vie professionnelle. Une préparation aux concours du domaine sanitaire et social est prévue dans les deux semestres. Les contrôles continus occupent une place non négligeable dans les évaluations (1/3). Un stage de trois semaines est prévu dans le dernier semestre.

Des enseignements d'ouverture sont prévus ainsi que la réalisation de projets tutorés. Des enseignements de méthodologie du travail universitaire existent dans une unité « pratique pro ». Des heures de tutorat d'accompagnement existent. Des réorientations vers des formations de même types sont envisagées (sociologie, géographie, etc.). Un dispositif ERASMUS existe pour les ouvertures à l'international sans plus d'informations dans le dossier. Suites aux directives de l'établissement 50 % des enseignements sont dispensés en travaux dirigés.

Cette formation reste très attractive en matière d'effectifs (133 étudiants en 2012-2013). Les données concernant le suivi des étudiants sont précisées notamment par les enquêtes de l'établissement. Le taux d'insertion professionnel est important (87,7 %).

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire rassemblant des enseignants-chercheurs de diverses sections (CNU 16, 19, 23, 26, 46, 56, 76). La grande part d'intervenants professionnels (+30 %) facilite l'insertion des étudiants. La connaissance de la population étudiante est réelle. Il existe un conseil de perfectionnement qui prend en compte les évaluations réalisées par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) et les recommandations de l'AERES. Le pilotage manque de précisions sur certains points : support administratif, place des délégués étudiants.

#### Points forts :

- Objectifs de la formation réalistes.
- Bonne attractivité de la formation.
- Bonne insertion professionnelle.

#### • Points faibles :

- Pilotage : place des délégués étudiants, supports administratifs, absence de livret de l'étudiant.
- Absence de dispositif d'évaluation des enseignements propre à la mention.
- L'informatique reste en retrait malgré un effort porté sur les options, et les TICE ne sont pas mises en avant
- Recommandations pour l'établissement :

Pour affiner une mention déjà très intéressante, il serait nécessaire de préciser l'évaluation de la formation par les étudiants en mettant un dispositif d'évaluation spécifique en place. Le pilotage devrait être amélioré.



## Observations de l'établissement



Affaire suivie par Matthieu Gayet Directeur des études et de la scolarité matthieu.gayet@univ-montp3.fr 0467142034

#### **UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3**

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel: 04 67 14 20 00 - Fax: 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

#### Anne Fraïsse

Présidente de l'université Paul-Valéry Montpellier 3

Α

#### Jean-Marc GEIB

Directeur de la section formation et diplôme de l'AERES

Objet: Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse